

CHARTRE INTERNE DU COACHING

Notre métier de coach tient sa noblesse de la beauté du chemin parcouru, de la maîtrise du risque accompagné, de la solidarité entre le coach et son coaché.

Il exige l'honnêteté, la rigueur, et le sens des responsabilités.

Le respect de son coaché signifie une grande coopération avec les fédérations de coaching et la signature du code de déontologie, et la participation à des supervisions régulières.

La maîtrise du risque est faite d'humilité et de vigilance, de prudence et résulte d'un processus fiable et d'une technique actualisée, d'une écoute entière et dévouée du coaché.

La solidarité s'applique à la loyauté du contrat, d'une conduite sécuritaire et responsable, dans la confiance réciproque entre le coach et son coaché.



Dimension